
Comptes-rendus de conférences pédagogiques : Canton de Roisel

Numéro d'inventaire : 2024.26.2

Type de document : manuscrit, tapuscrit

Période de création : 2e quart 20e siècle

Date de création : 1943-1947

Inscriptions :

- date : 1943-1947(couverture)

Matériaux et technique(s) : papier

Description : Cahier d'élcolier avec couverture illustrée

Mesures : hauteur : 22 cm ; largeur : 17 cm

Notes : Ce cahier fait partie d'un ensemble de cinq contenant des comptes rendus de conférences pédagogiques, qui se sont déroulées dans la commune de Roisel (Somme). Les conférences pédagogiques, apparues au XIXe siècle, visent à réunir les enseignants et enseignantes du premier degré et d'aborder des questions théoriques liées à la pédagogie. Cet exemplaire s'étend de 1943 à 1947. Une grande diversité de sujets sont abordés dans le cadre de ces conférences. Les sujets les plus intéressants sont listés ci-dessous. 1944 : comment l'école primaire peut-elle contribuer au relèvement de la France nouvelle ? 1946 : les méthodes actives. 1947 : l'apprentissage et la pratique de la lecture à l'école primaire.

Mots-clés : Formation initiale et continue des maîtres (y compris conférences pédagogiques), élémentaire

Lieu(x) de création : Roisel

Autres descriptions : Langue : français

nombre de pages : non paginé

Commentaire pagination : 56 p.

Voir aussi : <https://shs.cairn.info/revue-le-telemaque-2001-1-page-137>

1943 ~ 1947

LE **SUFFREN**



Les Instructions de 23 et de 38 prescrivent le passage des élèves au lavabo. L'enseignement de l'hygiène doit être pratiqué. Il faut faire de l'éducation sanitaire. Une visite de propreté complète s'impose une fois par semaine, tous les jours on examinera les mains, ou bien chaque semaine on portera son effort sur un cas particulier : (oreilles-mouches) Certaine institutrice fait le concours des plus belles mains, celui des ongles propres, des tabliers les moins sales à la fin de la semaine. On doit exiger des attitudes correctes : les mains au dos, les pieds sur la barre, une distance d'environ 33 cm entre les yeux et le livre, dresser les enfants, les empêcher de cracher sur l'ardoise de sucer les crayons, de mouiller le doigt pour tourner les pages.

Sommeil : l'institutrice doit donner le moins de devoir possible à la maison. L'enfant de se coucher tôt et de dormir longtemps.

De 5 à 8 ans : 11 à 12 heures de sommeil
De 9 à 10 ans 10 à 11 h " "
De 11 à 13 " 9 à 10 h " "
De 14 à 15 " 9 h " "

Pour les petits la leçon de silence est recommandée.

Dépistage des maladies:

Le contrôle médical fonctionne dans treize écoles, il est organisé dans la Somme. Il a été créé par Lakanal en 1793. Le contrôle est devenu obligatoire. Avant de passer le C.E.3, les élèves seront visités par le médecin. Le rôle de l'instituteur est d'attirer l'attention du médecin sur les enfants qu'il a remarqués, c'est aussi de convaincre les parents, de les engager à soigner leurs enfants.

Où le contrôle n'existe pas, l'instituteur pèsera et mesurera régulièrement les enfants et tiendra les parents au courant des mensurations. Il contrôlera la vision avec les tableaux optométriques.